AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (21)ItemJean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 13 juin 1880

Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 13 juin 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)
Collation1 p. (43r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au préfet de l'Aisne, 13 juin 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50211

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction13 juin 1880
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireSébline, Charles (1846-1917)
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméSur la construction d'un pont sur l'Oise. Godin demande au préfet quelles sont les causes du retard de l'autorisation d'abaissement des eaux pour commencer la construction.

NotesDestinataire : Charles Sébline est préfet du département de l'Aisne du 18 décembre 1877 au 8 octobre 1885. Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La fin de la formule de politesse et la signature de la lettre ne sont pas copiées.

Mots-clés

Construction, Procédure (droit)

Lieux cités<u>Guise (Aisne) - Familistère : pont sur l'Oise</u>

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Montreux le Grégoi.

Je suis désolé d'anner d'appens sont de la plus sont prets, il si ja plus que sont que que sont plus sont prets, il si ja plus que sont prets, il si ja plus que l'ai à remplie pour que le prince se prince se prince se prince se prince en arier la main le prince et aniere la main construction des majon-

veuilles donc je vous veuilles donc je vous vie me The quelles sont les Crisses de ces retards, car le ne puis les prévoir, en

raison de l'ampleur-que que Jonne à cines constructions, pricague of office un hetre le assessing plus grand que alu du jont de la ville que est en amort du mier. de sais que les princes fant retournes à Laux, muilly done the roug en prie reme vermer l'autoretation necessaire à Cabaisse. ment des esurs, afin que je puise commencer la pile 06misser, cai ce travail peut mine se paine, tout en laissant les aures questions à resaudre thuilly agreer,